

Droit du sport approfondi - MELS

Infos pratiques

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 18.0
- > Période de l'année : Enseignement dixième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Sciences et techniques des activités physiques et sportives
- > Code ELP : 4S0M0002
- > En savoir plus : <https://coursenligne.parisnanterre.fr/> <https://ufr-staps.parisnanterre.fr/>

Présentation

Cet enseignement vise l'approfondissement des notions de droit du sport relatives aux événements sportifs (suite de l'enseignement du M1).

Objectifs

L'objectif est de permettre aux étudiants de maîtriser les notions de droit du sport relatives aux événements sportifs.

Évaluation

Sessions 1 & 2: un contrôle écrit (dissertation, commentaire de texte ou cas pratique). En 1ère session, le contrôle des connaissances a lieu à la fin de l'enseignement ou, à défaut, pendant la période spécifiquement dédiée aux examens en fin de semestre. Modalités identiques pour le mode standard et le mode dérogatoire.

Compétences visées

Connaître l'environnement juridique et institutionnel des événements sportifs

Bibliographie

1. Buy et al., Droit du sport, LGD; Code du sport commenté, éd. Dalloz ou Litec ; le Code du sport sur legifrance.gouv.fr ; d'autres références seront données en cours

Ressources pédagogiques

Un espace *coursenligne* sera ouvert

Contact(s)

- > **Mathieu Verly**
Responsable pédagogique
mverly@parisnanterre.fr